

2^{ème} Atelier- Théâtre Vacances du 20 au 24 juillet 2015
Animations théâtrales pour enfants TSA (de 8 à 16 ans)
avec un défi au niveau de la communication

Encadré et proposé par :

Christophe Nançoz animateur théâtral certifié (*HETSR, Étincelles de Culture Valais*), médiateur culturel et comédien. Il dispense des cours de théâtre depuis 2009 dans les Universités Populaires, dans des écoles privées et publiques, à La Castalie, à la Fondation de Vernand ainsi que d'autres cours pour entreprises et particuliers (www.ACNformation.com).

Wil Clavien psychologue FSP, membre du comité d'Autisme-Valais (www.autisme-valais.ch) et personne-ressource en autisme pour école sous l'égide de l'OES. Elle connaît bien les Troubles sur le Spectre de l'Autisme (TSA) car elle travaille à 50% avec des enfants avec autisme dans diverses structures.

Lieu et dates : Sierre, à l'ASLEC (Rte de la Monderèche 1, 3960 Sierre),
Salle de la Station Service du 20 au 24 juillet 2015

Horaires : le matin (9h - 12h) ou l'après-midi (13h30 - 16h30),
selon les inscriptions et les groupes d'âge (de 8 à 16 ans)

Prix : CHF 150.- par enfant, incluant une demi-journée de cours
(15 périodes au total) durant 5 jours et un goûter

But de l'atelier théâtre vacances

Encadré par l'animateur théâtral et une accompagnante spécialisée, chaque participant pourra s'exprimer, affronter ses peurs, développer son imaginaire et voir comment mettre en scène des improvisations avec d'autres enfants ou jeunes, en toute convivialité. Un mini-spectacle peut être proposé en fin de stage selon l'envie des participants. ▲Places limitées, 6 enfants/ateliers !



Bulletin d'inscription (à retourner par courrier ou par mail à info@autisme-valais.ch)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Age de l'enfant _____

Préférence pour le matin / après-midi (mettre une croix sur la ou les préférences)

Les enfants seront répartis en 2 groupes selon les âges et leur difficulté. Nous tiendrons compte le plus possible de votre préférence. Dès la confirmation par téléphone ou courrier reçue, le paiement validera définitivement l'inscription de votre enfant à l'atelier proposé ! Aucun remboursement ne sera accepté.

Soutenu par :

